

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : 22S0001 - Transport collectif de personnes par cars- septembre 2022 - AOÛT 2026 - groupement de commande ville - CCAS - Lot n°3 Transport d Villeneuve D'Ascq à plus de 250km du point de départ - Avenant n°1

N° : VA_DEC2026_541
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-4 du code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société KEOLIS NORD située à COMINES (59559), titulaire du lot n°3 Transport de Villeneuve D'Ascq à plus de 250km du point de départ du marché n°22S0001 « Transport collectif de personnes par cars – septembre 2022 – août 2026 – groupement de commandes ville – CCAS », un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires ainsi que la prolongation du délai d'exécution des travaux.

Montant maximum du marché : 73 000,00 € HT

Avenant n°1 : 12 166,67 € HT

Nouveau montant du marché : 85 166,67 € HT

Imputation budgétaire :

- Service enfance : 6247 422 4290
- Service affaires scolaires : 6247 213 4110/6247 255 4110
- Centre nautique Babylone : 6247 413 5130
- Piscine du Triolo : 6247 413 5130
- Services jeunesse et sports : 6247 422 4290
- Service des aînés : 6247 61 4500

Politique publique (domaine-action-activité) : 01.2.1 Mobilité

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 22 juillet 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-228776-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 23 juillet 2026